

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 08 DÉCEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASAUX-BIC, CASABONNE, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOYPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE

Pouvoirs : Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU à Bernard AURISSET
Hervé LUCBEREILH à Daniel LACRAMPE
Gérard ROSENTHAL à Aracéli ETCHENIQUE
Denise MICHAUT à Dominique FOIX
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM

Suppléants : Danielle PARIS suppléante de Michel BARRERE-MAZOUAT

Excusés : Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Christophe GUERY

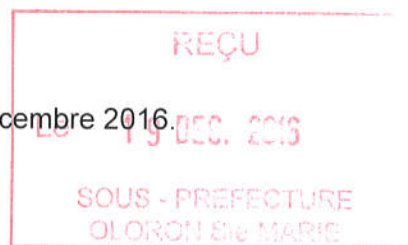
RAPPORT N° 161208-22-DIV-

CLOTURE RÉGIE « RECUEIL ADMINISTRATIF »

M. LACRAMPE rappelle que par délibération en date du 1^{er} mars 2007 avait été instituée une régie de recettes pour encaisser le produit de la vente des recueils administratifs.

En pratique cette régie n'a jamais fonctionné.

Aussi, il vous est proposé de clôturer la dite régie au 31 décembre 2016.



Ouï cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **DECIDE** la clôture de la régie « Recueil Administratif au 31 décembre 2016.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 08 décembre 2016

Suivent les signatures

Affiché le 19.12.16



Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU
Le 19 DEC. 2016
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE